



## Projet de mise en place de la redevance incitative

---

Quel service de collecte des ordures ménagères pour demain à la communauté de communes de l'Aulne Maritime?



# Diaporama

---

- Etat des lieux de l'existant
- Présentation de 2 scénarios
  - 1 collecte en porte à porte (conteneurs individuels pucés)
  - 2 collectes en apport volontaire (colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées)
- Fonctionnement des scénarios
- Solution préconisée sur le territoire
- Aspects financiers

# Etat des lieux de l'existant

---





# Contexte actuel des ordures ménagères

---

- Pré-collecte :

- ✓ 550 conteneurs de regroupement de 500 à 1100 litres
- ✓ Conteneurs individuels à l'initiative des usagers
- ✓ Sacs

- Collecte :

- ✓ Avec une benne 26 T de 2006, 1 chauffeur + 2 ripeurs, 4 tournées (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- ✓ Particuliers et professionnels sans distinction donc sans facturation spécifique pour les professionnels (normalement redevance spéciale pour les professionnels).

- ✓ Fréquences :

- ✓ 1 tournée sur la totalité du territoire de la CCAM (excepté centre bourg du Faou + Pont de Buis)
- ✓ 2 tournées sur le centre bourg du Faou + le centre bourg de Pont de Buis

+ Collecte sur le territoire de la CC Pays de Landerneau Daoulas : sur la commune de Hanvec, Zone de Kerangueven + route de Lanvoy

- **Répartition géographique : 61% de la population en campagne  
39% en urbain**

# Contexte actuel collecte des déchets recyclables (tri sélectif)

---

- Pré-collecte :  
18 points d'apport volontaire en 3 flux (verre, emballages légers, journaux revues magazines)
- Collecte :  
Avec des prestataires du secteur privé (SITA OUEST et Transport Le GOFF)
- Fréquence:
  - 1 fois toutes les 2 semaines pour les colonnes d'apport volontaire
  - 1 fois toutes les 3 semaines pour les aires grillagées (1 fois toutes les 2 semaines en été)



**Coûts actuels**  
**Poste de collecte (hors traitement)**  
(extrait du compte administratif 2010)



Dépenses	2010 (TTC)
Collecte ordures ménagères résiduelles	144 000,00
Collecte déchets d'emballages ménagers	40 000,00
<b>Total</b>	<b>184 000,00</b>

# Le traitement des ordures ménagères (extrait Bilan du Service 2010)

---

## 1. L'incinération

Les ordures ménagères de la communauté de communes de l'Aulne Maritime **sont incinérées** au Spernot à Brest. Soit un cout d'incinération de **165 000 € / an**

75 km aller/retour sont parcourus pour aller vider le camion benne après chaque tournée, ce qui représente plus de **15 000 km/an**.

## 2. La déchèterie

Le cout de l'exploitation de la déchèterie s'élève à **188 000 € pour 2010**  
Ce cout intègre les parcours des déchets pour être traité.



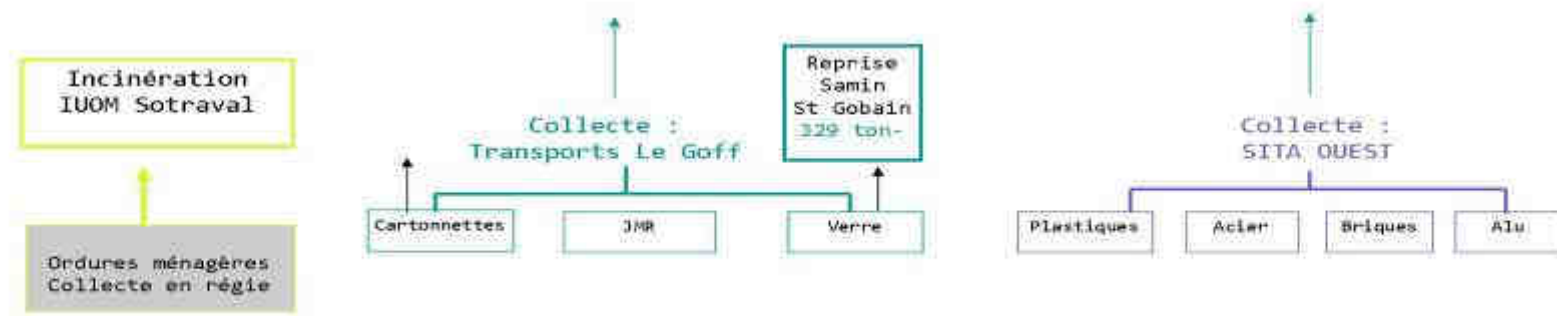
**COUT GLOBAL DU SERVICE : 535 000 €**

**Déficit 2010 : - 92 000 €**

# Parcours des ordures ménagères et déchets de tri et déchèterie

## SYNOPTIQUE TRAITEMENT DES DECHETS 2011

Centre de Tri : Ateliers du Pays Fouesnantais / 29 170





# Mise en place d'une tarification « incitative » : pourquoi ?

La tarification incitative est une obligation réglementaire (Grenelle 1) qui implique de trouver une solution pour **réduire le volume des déchets d'ici à 2015**.

L'instauration de la tarification incitative permet l'application du principe « pollueur payeur ». Le niveau de production des déchets par l'utilisateur impactera directement sur le montant de la facture :

Actuellement l'utilisateur est soumis à la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM) pour le paiement du ramassage des ordures ménagères ⇒ **calculée sur le foncier**

Au passage à la **redevance incitative** ⇒ la redevance prendra en compte le **nombre de personnes dans le foyer** et non le foncier bâti : équité

La redevance incitative implique d'effectuer un tri efficace pour réduire sa facture.

**Maîtrise et transparence du coût du service** : **équilibre budgétaire obligatoire avec une** connaissance précise des coûts et de leur évolution au travers d'un budget annexe

**Objectif** : réduire le tonnage des ordures ménagères incinérées de **261kg/pers/an à 150 KG** par an et par habitant



# L'étude sur la redevance incitative

---

La communauté de communes a lancé un appel d'offres pour l'accompagner dans ce projet. **Le SICTOM** « Loir et Sarthe » a été retenu pour mener cette étude et sa mise en œuvre en juillet 2010.

**Le coût de la prestation s'élève à 75 347 €**

Le SICTOM a établi une étude en **4 phases** :

## **Phase 1**

Diagnostic  
Environnemental  
Initial visant à  
établir le point  
zéro de référence

## **Phase 2**

**Scénarios  
possibles**

## **Phase 3**





Mise en œuvre de  
scénario retenu :  
programme  
d'action

## **Phase 4**

Assistance à  
maitrise d'ouvrage  
pour la mise en  
œuvre  
opérationnelle du  
scénario choisi

Nous sommes actuellement dans la **phase 2**

# Présentation des 2 scénarios

Scénario 1	Scénario 2
<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="562 603 1167 847">• Collecte des ordures ménagères en porte à porte avec des bacs individuels sur l'ensemble du territoire</li><li data-bbox="562 932 1167 1075">• Tri sélectif en apport volontaire comme actuellement</li></ul>  	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="1346 603 1975 799">• Collecte des ordures ménagères dans des colonnes (apport volontaire)</li><li data-bbox="1346 932 1975 1075">• Tri sélectif en apport volontaire comme actuellement</li></ul>  

# Scénario 1 : collecte en porte à porte

Des **bacs individuels sont fournis par la collectivité** à chaque foyer, selon des volumes à définir en fonction de la composition des familles (grille de dotation en bac par foyer).

Ces bacs sont équipés d'une **puce d'identification**, qui permet de comptabiliser le nombre de présentation du bac à la collecte, la puce étant lue lors de la levée du bac (camion équipé d'un lecteur)

A chaque fois que le bac est présenté à la collecte, une **comptabilité est faite**, et transmise pour facturation au service administratif par informatique.



Principe : on paie ce que l'on produit comme déchets ménagers

# Scénario 1 : pré collecte des ordures ménagères en porte à porte

---

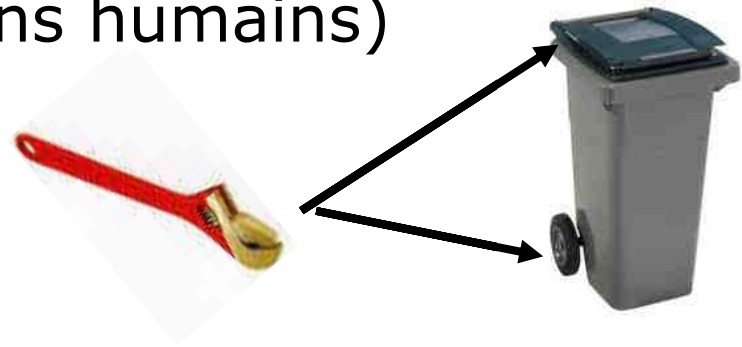
Scénario 1	Avantages	Inconvénients
<b>Service à l'utilisateur</b>	Plus de proximité Même service pour tous les usagers	Obligation de stocker et sortir le conteneur Proximité relative (campagne)
<b>Pré-collecte ordures ménagères en bac individuel</b>	Dispositif très fiable Coût d'investissement modéré	Maintenance, surtout modification conteneurs selon les demandes
<b>Collecte du camion</b>		Coût de collecte plus élevé que dans le scénario actuel (plus de bac)
<b>Impact sur temps de collecte et les agents en place</b>	Reste à peu près identique	

# Scénario 1 : pré collecte en porte à porte

---

Si ce scénario est retenu par la communauté de communes de l'Aulne Maritime :

- Nécessité de maintenance à prévoir (couvercles cassés, roulettes...).
- Changements de conteneurs selon les variations de population (déménagement, naissance, décès...)
- Maintenance annuelle sur 15 % du parc environ à organiser (coût et moyens humains)



# Scénario 1 : pré collecte en porte à porte

Dans les bourgs ou en zone urbaine :

Sortir les bacs la veille de la collecte et les ranger chez soi après



Des les zones trop éloignées :

Bacs en bout de route ou de chemin, avec une clé



## Scénario 2 : l'apport volontaire dans des colonnes

---



Colonnes aériennes  
à clé USB



Colonne semi enterrée



Colonnes enterrées



## Scénario 2 : pré collecte en apport volontaire

---

**Les habitants sont munis d'une carte ou clé USB**, qui ouvre un tambour et chacun dépose son sac d'ordures ménagères 1 par 1.

L'ouverture du tambour déclenche la facturation du service.

**Proposition de répartition géographique** des colonnes d'apport volontaire :

**1 colonne ordures ménagères pour 160 habitants** en moyenne dans **les bourgs**, (hypothèse des cartes présentées)

**1 colonne ordures ménagères pour 100 à 140 habitants** en moyenne dans les **zones rurales** (notion à définir)

***Ratios à prendre avec précaution et à adapter aux situations :  
Le nombre exact reviendra aux élus communautaires***



## Scénario 2 : pré-collecte en apport volontaire sur le territoire

---

Pré étude de la création de **75 points** d'apports volontaires sur les **4 communes** :

- ❖ Le FAOU: **16 colonnes**
- ❖ PONT DE BUIS LES QUIMERC'H: **39 colonnes**
- ❖ ROSNOEN: **10 colonnes**
- ❖ SAINT-SEGAL: **10 colonnes**

## Scénario 2 : pré collecte en point d'apport volontaire (PAV)

Scénario 2	Avantages	Inconvénients
Service à l'utilisateur	Service 24/24h 7/7j Évite stockage et sortie du conteneur Même service pour tous les usagers	Obligation de se déplacer aux colonnes Coût caché pour l'utilisateur Distance variable selon les usagers
Pré-collecte des ordures ménagères		Coût d'investissement très élevé Matériel encore en cours d'expérimentation Maintenance plus complexe et difficile à prévoir sur les PAV
Collecte des ordures ménagères	Le scénario le moins coûteux	
Impact sur temps de collecte et les agents en place	Agent pour la maintenance + lavage	Nette diminution du temps de service et donc du nombre d'agents pour la collecte

# Coût des colonnes

---




**4000 €/unité : total 75 colonnes  
= 300 000 €**



**10 700 € (génie civil) : total 75 colonnes  
= 802 500 €**



**12 500 € (génie civil) : total 75 colonnes  
= 937 500 €**



# Cout d'achat du matériel Scénario 1 et Scénario 2

---

**Scénario 1** : Collecte en porte à porte

Conteneurs individuels : 122 000 euros soit **33 €** par foyer

**Scénario 2** : Collecte en apport volontaire pour 75

Colonnes : - **81 €** par foyer en aérien

- **217 €** par foyer en semi aérien

- **253 €** par foyer en colonne enterrée

**Le financement se fera par emprunt**

# Plan de financement en Investissement des 2 scénarios



SCENARIO 1	TTC
Dépenses Investissement	194 000 €
Recettes subvention + FCTVA	54 000 €
<b>Solde = Emprunt</b>	<b>140 000 €</b>

Annuité d'emprunt de **17 500 €** sur 10 ans



SCENARIO 2 : (100 colonnes)	Aérienne	Semi-enterrée
Dépenses Investissement (TTC)	688 000 €	1 358 000 €
Recettes Subvention + FCTVA	192 000 €	380 000 €
<b>Solde = Emprunt</b>	<b>496 000 €</b>	<b>978 000 €</b>

Annuité sur 15 ans : **46 000 €**                      **91 000 €**

**Economie de dépenses évaluée à 54 000 €/an (1 ou 2)**

# Fonctionnement des scénarios

---



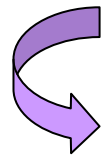


# Scénario 1 : collecte des ordures en porte à porte : fonctionnement

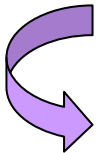
---

Maintien du personnel existant mais optimisation des tournées :

- **1 seule tournée** par semaine sur tout le territoire
- Répartition :
  - Bourg 39 %
  - Campagne 61 %



+ de kms à parcourir que la collecte actuelle en points de regroupement (550 bacs collectifs)



Conteneurs en bout de chemin dans les écarts



Présentation des bacs aléatoires (parfois seulement 1 fois tous les 15 jours)

# Scénario 1 : taux de présentation des conteneurs en porte à porte

---

Les besoins en fonctionnement peuvent diminuer en fonction de la baisse des déchets produits par les ménages : **principe de l'incitation**

Après des années d'expériences dans certaines collectivités, les bacs individuels ne sont ramassés que tous les 15 jours  $\Rightarrow$  **Baisse du nombre des tournées = Baisse du fonctionnement**

L'efficacité du tri permet de diminuer le taux de présentation des bacs.





## Scénario 2 : collecte des ordures en apport volontaire : fonctionnement

---

### 2 solutions :

#### **Avec les agents actuels**

- Achat d'un camion grue + 2 bennes 40 m<sup>3</sup> : coût 160 000 € HT
- Revente de la benne à ordures ménagères actuelle : estimation à faire

#### **Avec des prestataires privés**

Différents tarifs avec part fixe + variable en fonction du nombre d'apport, du territoire (kms)

Prix constatés 50 à 80 € TTC/tonne

**Mais impossible de collecter les professionnels avec ce type d'équipement. Autre mode de collecte à prévoir.**



## Scénario 2: collecte des déchets des professionnels

---

### Soit avec le personnel existant

- Collecte spécifique en porte à porte avec le **camion actuel** sans équipement informatique
- **Facturation au coût réel** au volume et au nombre de conteneurs en place
- **Comptage à la main** par le chauffeur

### Soit en prestation privée

- Avec des entreprises choisies par la CCAM
- Facturation **100 %** aux pros + **frais** de gestion CCAM



# Fonctionnement des scénarios et le personnel de la Com Com de l'Aulne Maritime

---

**Rappel** : Aujourd'hui : 5 agents polyvalents

- 1 chauffeur / 2 ripeurs : forme l'équipage du camion
- 1 gardien de déchèterie
- 1 agent en Travaux Divers d'entretien (TD)

**Dans le scénario 1** : besoin de 3.5 Emplois à Temps Plein pour collecte + déchetterie

⇒ **Redéploiement de 1.5 Emploi**

**Dans le scénario 2** : besoin de 0.75 Emploi pour la collecte + 1 pour la maintenance + 1 Gardien déchèterie ⇒ **3 agents à « redéployer »**

# Facturation de la redevance « incitative »



Aujourd'hui, la **TEOM** est payée sur le foncier au taux de 9% et est encaissée par le trésor public (avec 8% de frais de gestion pour l'Etat).

Avec la **redevance**, la facturation est réalisée en interne (récupération des 8%) et présente en général **2 parties** :

**1 Part fixe** : qui correspond aux frais fixes incompressibles (camion, personnel, carburant...) ex : 90 € part fixe

**1 Part variable** : qui dépendra du nombre de présentation du bac à la collecte (ex : 0.75 € par levée du bac)

**Le geste de tri a donc une incidence** sur une partie de ce que vous devez payer.

En général, la part fixe est autour de 70% au début de la mise en œuvre du projet, le reste est en part variable.

***Ces choix seront à faire par vos élus communautaires***



# **Solution préconisée pour le territoire par le bureau d'étude**

---





# Proposition du bureau d'étude

---

## Compte tenu :

- de la qualité et égalité du service rendu à l'utilisateur en porte à porte
- de l'organisation actuelle avec 5 agents publics
- des coûts d'investissement élevés dans la solution d'apport volontaire
- de l'efficacité prouvée des conteneurs à puce individuels / systèmes en apport volontaire (peu d'expérience de recul)



# Proposition du bureau d'étude

---

**Scénario 1** : collecte en porte à porte des ordures ménagères et en colonnes d'apport volontaire pour le tri (comme aujourd'hui)

Avec maintien du personnel existant, avec informatisation du camion actuel et **optimisation du service**

Soit :

- Collecte avec 1 chauffeur + 1 seul ripeur (et non 2 comme actuellement)
- 1 seule tournée (sauf pros à la demande sur contrat)
- Collecte sur 5 jours (au lieu de 4 actuellement)
- Temps de travail : 7 h / jour

# Proposition du bureau d'étude

---

## Pour le tri sélectif :

- Maintien de la prestation au secteur privé comme aujourd'hui
- Maintien du parc existant mais à moderniser (parc vieillissant)



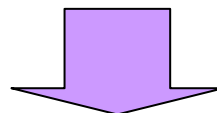


# Proposition du bureau d'étude

---

## Déchèterie : **informatiser l'accès**

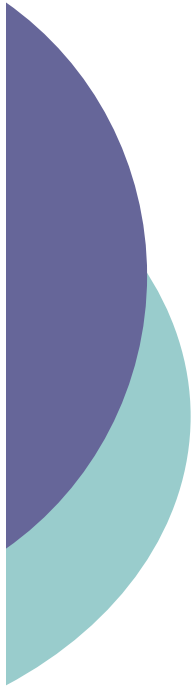
Déchèterie	Rosnoën
Total ouverture hebdomadaire	28 heures
Jours d'ouverture	Lundi, Mercredi, vendredi et Samedi
Jours de fermeture	Mardi, Jeudi et dimanche
Horaires	9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Fermeture les jours fériés	Oui

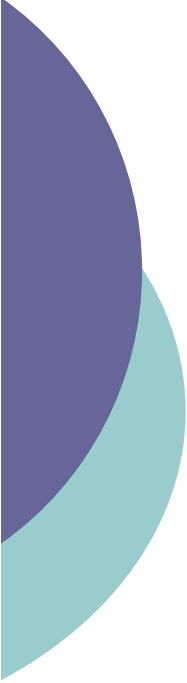


Peu de changement mais **accès comptabilisé par badge de contrôle d'accès**

# Aspects financiers

---





# Conséquences d'un passage de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM ) à la redevance (REOM)

---

Obligation d'**équilibrer le budget** annexe sans recours au budget général à partir de la 5<sup>e</sup> année

- Budget 2010 : - 92 107 euros
- Budget 2009 : - 115 080 euros

Conséquence : augmentation de 16 % pour **équilibrer le budget** pour ensuite appliquer la **facturation « incitative » en 2013**

## Coûts récapitulatifs des scénarios pour la collecte des ordures ménagères (hors traitement et déchèterie)

	Cout actuel	Scénario 1 Porte à porte	Scénario 2 Apport volontaire (100 colonnes)	
			Aériennes	Semi enter
Collecte	184 000 €	184 000 €	116 930 €	
Conteneurs/ an		10 000 €		
Annuité		17 500 €	46 000 €	91 000 €
Maintenance				40 000 €
<b>Total</b>	<b>184 000 €</b>	<b>211 500 €</b>	<b>162 930 €</b>	<b>247 930 €</b>

# Débat / discussion

---

Scénario 1

**ou**

2



Merci de votre attention



## Scénario 1: exemple de grille de dotation en bac selon la famille

---

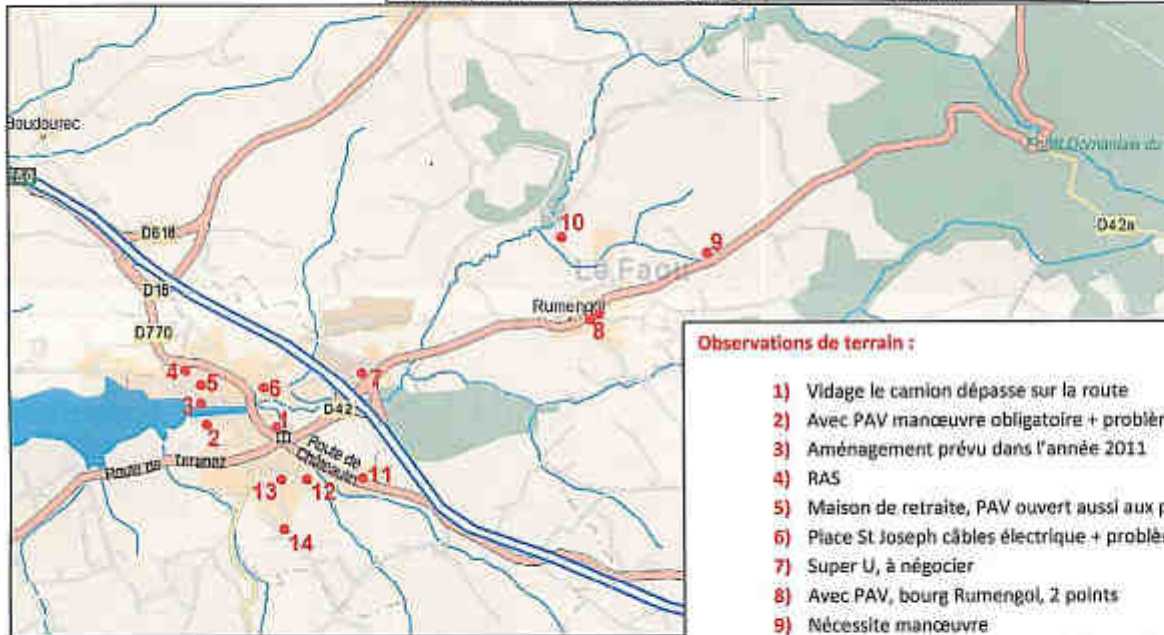
Nombre de personnes / foyer	Litrage du conteneur correspondant	Nombre de foyers (1)
1 et 2	80 L	2 090
3	120 L	497
4 et 5	180 L	606
6 et 7	240 L	39
8 et 9	360 L	0
<b>Total de foyers</b>		<b>3 232</b>

# Scénario 2 : pré collecte en apport volontaire ( Le Faou)

14 points d'apport volontaire

## III. Le Faou

Population	1 822 habitants
Nombre de colonnes estimées	16 colonnes
Nombres de points observés sur le terrain	14 points



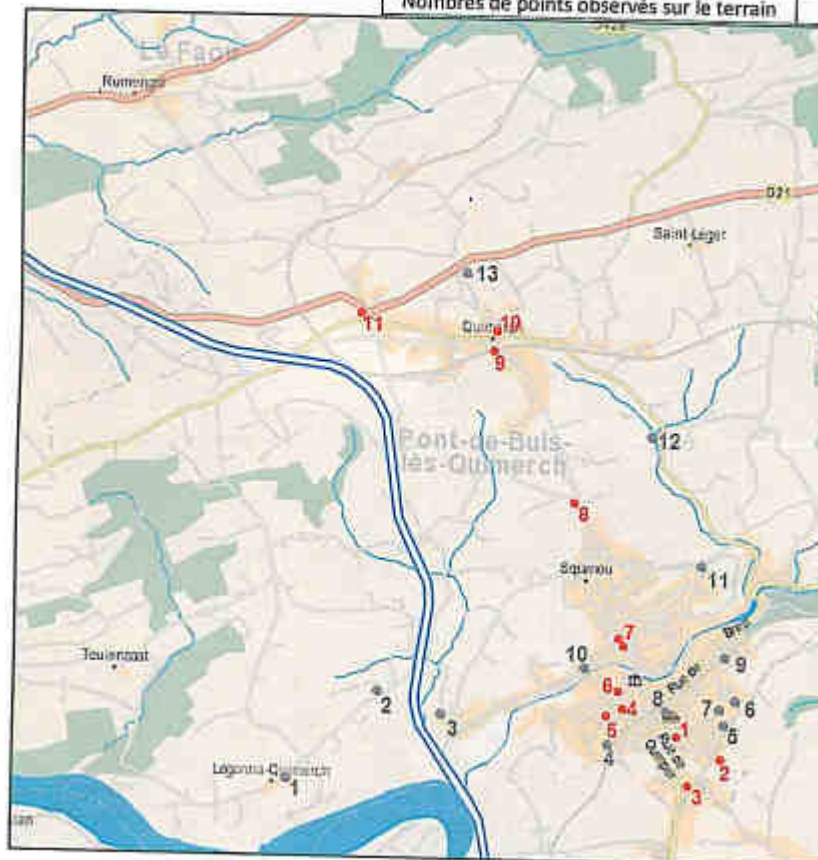
### Observations de terrain :

- 1) Vidage le camion dépasse sur la route
- 2) Avec PAV manœuvre obligatoire + problème de l'aire de camping
- 3) Aménagement prévu dans l'année 2011.
- 4) RAS
- 5) Maison de retraite, PAV ouvert aussi aux particuliers
- 6) Place St Joseph câbles électrique + problème de stationnement
- 7) Super U, à négocier
- 8) Avec PAV, bourg Rumengol, 2 points
- 9) Nécessite manœuvre
- 10) Kervalec, au niveau de la pâte d'oie, RAS
- 11) Lotissement Toul ar C'hoat, peu de place
- 12) Lotissement du Cosquer, RAS
- 13) Maison médicale, RAS
- 14) Lotissement de Rangourlay, RAS

# Scénario 2 : pré collecte en apport volontaire( Pont de Buis Les Quimerc'h) 11 points d'apport volontaire

## IV. Pont de Buis

Population	3 940 habitants
Nombre de colonnes estimées	39 colonnes
Nombres de points observés sur le terrain	11 points



### Observations de terrain :

- 1) Ancienne STEP, câble électrique à proximité + réseau sous terrain
- 2) Lotissement (limite avec Rosnoën)
- 3) Parking Casino RAS
- 4) Stationnement en descendant RAS
- 5) Cimetière Câble au dessus, pas possible
- 6) Eglise RAS
- 7) Avec PAV le long de la route, 2 points
- 8) RAS
- 9) Foyer, manœuvre obligatoire
- 10) Avec PAV, près de l'église
- 11) Ty Jopic, RAS mais dépôts sauvages existants

### Autres points proposés : (Seulement observés sur carte → faisabilité sur le terrain à confirmer)

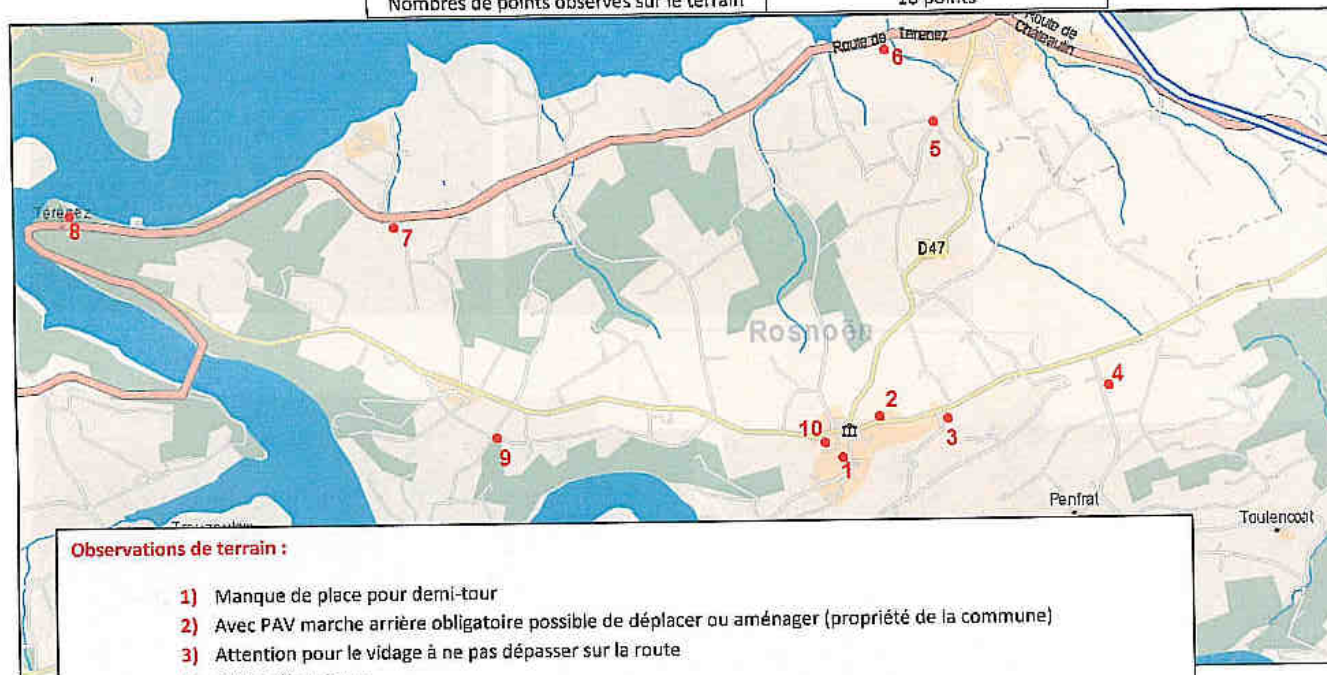
- 1)
- 2)
- 3)
- 4) Stade
- 5) Stade
- 6) Gros collectif 80 foyers
- 7) Avec PAV, gare (au moins 3 points)
- 8)
- 9)
- 10)
- 11)
- 12)

# Scénario 2 : pré collecte en apport volontaire (Rosnoën)

10 points d'apport volontaire

## II. Rosnoën

Population	1 004 habitants
Nombre de colonnes estimées	10 colonnes
Nombres de points observés sur le terrain	10 points



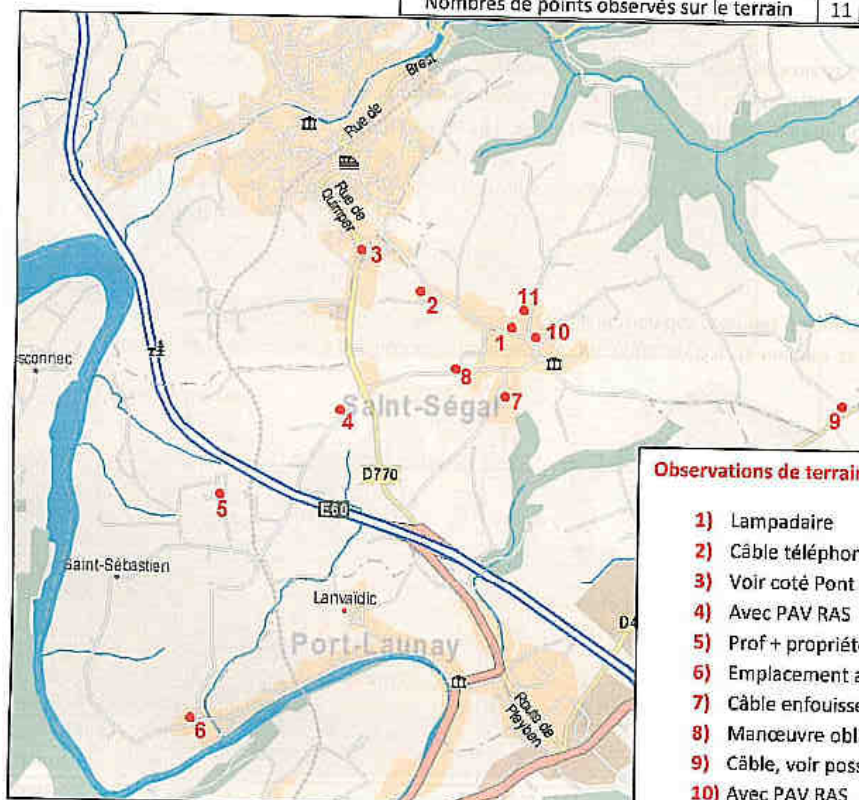
### Observations de terrain :

- 1) Manque de place pour demi-tour
- 2) Avec PAV marche arrière obligatoire possible de déplacer ou aménager (propriété de la commune)
- 3) Attention pour le vidage à ne pas dépasser sur la route
- 4) Câbles électriques
- 5) Aménagement possible pour stationnement
- 6) Zone d'activité, marche arrière obligatoire, aménagement possible
- 7) Avec PAV, nécessite manœuvre, réaménagement possible (ouvrir le talus pour voie de desserte)
- 8) Sur un axe majeur l'été
- 9) RAS (circuit en boucle en passant pas le chemin)
- 10) Nécessite manœuvre, à déplacer

# Scénario 2 : pré collecte en apport volontaire Saint Ségal 10 points d'apports volontaires

## I. St Ségal

Population	1 000 habitants
Nombre de colonnes estimées	10 colonnes
Nombres de points observés sur le terrain	11 points (dont 1 sur Pont de Buis)



### Observations de terrain :

- 1) Lampadaire
- 2) Câble téléphone
- 3) Voir coté Pont de Buis
- 4) Avec PAV RAS
- 5) Prof + propriété privée
- 6) Emplacement approximatif (peut être prévu dans l'aménagement du futur giratoire)
- 7) Câble enfouissement prévu dans l'année 2011
- 8) Manœuvre obligatoire
- 9) Câble, voir possibilité d'enfourir
- 10) Avec PAV RAS
- 11) Avec manœuvre mais aménagement prévu pour aire de jeux